



CONTACT

Publié depuis 1982

MAI 2024

Vol. 43

No. 5



SAINT-ANACLET-DE-LESSARD UNE MUNICIPALITÉ AMIE DES ABEILLES

À Saint-Anaclet-de-Lessard, nous chérissons la nature et ses précieux pollinisateurs. Notre engagement envers la protection des abeilles est au cœur de notre identité communautaire.

Nous sommes fiers de proclamer que notre municipalité est une amie des abeilles, En devenant Ville amie des abeilles, Saint-Anaclet fait partie d'un réseau nord-américain de municipalités mobilisées pour la protection des pollinisateurs.

Le programme Ville amie des abeilles (Bee City Canada), de l'organisme à but non lucratif Pollinator Partnership Canada, a été initié en 2015 et a pour mission d'encourager les municipalités et d'autres organisations publiques ou privées à passer à l'action pour protéger les pollinisateurs.

Bee City Canada accompagne les villes adhérentes en leur offrant des programmes les aidant à atteindre leurs objectifs. La Municipalité proposera différents projets qui permettront de concrétiser son engagement en outre la plantation de centaines d'arbres fruitiers, la plantation de plantes mellifères et de plantes indigènes et différents atelier éducatifs.



SÉANCES DU CONSEIL 2024

Les séances du conseil ont lieu au 318, rue Principale Ouest, à la salle du Conseil à **19 h 30**.

Lundi 6 mai 2024

Lundi 3 juin 2024



LES CAMPS DE JOUR 2024

Il est toujours possible de s'inscrire au camp de jour de la Municipalité de Saint-Anaclet. Pour s'inscrire, veuillez vous rendre sur le site Internet de la Municipalité section Loisirs/famille et vous trouverez le lien de la plateforme SPLEX.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas communiquer avec Carl Lavoie au 418 725-5389.



CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

- Poste n°1 Madame Anick Blouin
- Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
- Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
- Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc
- Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers
- Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenault



NOUS JOINDRE :

- Bureau municipal 418 723-2816
- Urgence municipale 418 723-2816; 103
- Télécopieur 418 723-0436
- Salle polyvalente 418 724-0900
- Bibliothèque 418 724-0821
- Centre communautaire 418 723-1747
- Service des loisirs 418 725-5389
- Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca



VIE MUNICIPALE



COLLECTE DES GROS REBUTS

Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets.

Il n'est **PAS** nécessaire de s'inscrire pour la collecte. Elle débutera **le mardi 21 mai à 8 h et se terminera le vendredi 24 mai**. Il est important de déposer vos gros rebuts la veille de la collecte, soit **le lundi 20 mai**, car notre équipe ne passera qu'une seule fois.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes, les toilettes, les lavabos, les tapis, le prélat, le fer.

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS

Les matériaux de construction, de rénovation, le bois, le bardeau, les briques, les blocs de béton, les châssis, les portes, les clôtures, les gallons de peinture, les décapants, l'huile usée (peu importe le contenant), les bonbonnes de propane, les batteries, le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur et téléviseur), les branches et les pneus.

Vous pouvez aller porter vos pneus (sauf ceux de tracteurs) à l'entrepôt municipal au 350, rue de la Gare.

Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.

Pour informations, vous pouvez nous joindre au 418 723-2816 poste 100 ou par courriel municipalite@stanaclet.qc.ca.



COLLECTE SPÉCIALE RÉSIDUS VERTS

Ce printemps, nous ramasserons vos sacs de **papier** de résidus verts (feuilles ou pelouse) en même temps que la collecte des gros rebuts 21 au 24 mai 2024.

Afin d'aider à la collecte, nous vous demandons de déposer vos sacs de papier au chemin 20 mai 2024 et de séparer les gros rebuts des résidus verts.



COMPOST

La distribution de compost est prévue le samedi 18 mai et le dimanche 19 mai 2024 de 9 h à 12 h. Vous devez vous rendre à l'entrepôt municipal situé au 350, rue de la Gare.

Le compost étant en vrac, vous devrez apporter vos pelles et contenants et les remplir vous-mêmes. **Une preuve de résidence vous sera demandée.**

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (provenant du secteur résidentiel seulement)

La journée de récupération des résidus domestiques dangereux est le samedi 11 mai 2024.

Nous vous invitons à apporter vos pots de peinture, vieilles ampoules ou autres résidus domestiques dangereux à **l'édifice des travaux publics de Rimouski au 475, 2e Rue Est**, entre 9 h et 16 h lors de cette journée.

Ne jetez surtout pas vos RDD à la poubelle! Pour s'en départir de façon sécuritaire et écologique, passez à l'écocentre ou profitez de notre journée du 11 mai!

En savoir plus sur les matières acceptées : <https://bit.ly/3QrvoYj>

VIE MUNICIPALE



RAPPEL FOSSE SEPTIQUE

Pour ceux et celles ayant reçu une lettre en lien avec la vidange de leur fosse septique qui aura lieu entre le 13 et 24 mai prochain, n'oubliez pas de dégager la zone et de bien l'identifier afin que le tout se déroule sans soucis.

Advenant une particularité sur votre terrain, exemple une barrière à l'entrée, un chemin étroit, une fosse éloignée, veuillez informer la municipalité en contactant Emilie au 418 723-2816; 100 ou municipalite@stanaclet.qc.ca

Il est à noter que si le camion de vidange se rend à domicile et qu'il ne trouve pas la fosse septique ou que celle-ci est inaccessible, les frais de déplacement vous seront facturés.

Merci de votre collaboration.



RAMONAGE

La période de ramonage des cheminées 2024 débutera à la fin mai pour se terminer plus tard en juin. Le spécialiste laissera, à votre porte, un avis de passage au moins 48-72 h à l'avance.

Sachez que selon le règlement 200-96, article 3, le ramonage est obligatoire et nul ne peut empêcher ou autrement nuire au travail du maître-ramoneur. Advenant un refus de votre part, et ce, sans raison valable, le déplacement du spécialiste vous sera alors facturé. Vous devrez aussi signer la lettre de refus que le travailleur vous remettra.

Aussi, il sera important de dégager tous obstacles qui pourraient nuire à l'accès de votre cheminée.

Si votre **cheminée est hors d'usage** et qu'elle est condamnée, vous devez transmettre par courriel vos coordonnées et des photos prouvant que celle-ci n'est plus fonctionnelle à l'adresse suivante :

municipalite@stanaclet.qc.ca

Ensuite, lorsque nous aurons obtenu le tout, l'inspecteur de la Municipalité pourra juger si la condamnation est conforme ou demander une visite pour vérification.

C'est lors de l'approbation de l'inspecteur que nous pourrons retirer la taxe en lien avec le ramonage sur votre compte de taxes.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel ou 418 723-2816 poste 100.



VIE MUNICIPALE

DÉFI PISSENLITS

Participez avec nous !
Mai 2024 - Pas de fonte de gazon

Le défi pissenlits c'est quoi :

- Contribuer à la santé des pollinisateurs;
- Favoriser et améliorer la biodiversité, autant en ville qu'en milieu rural;
- Réduire l'utilisation de pesticides sur les gazons.

Plus d'informations :
<https://defipissenlits.ca/>

Été 2024 : À quel moment je coupe la pelouse ?

NON

OUI



CONCOURS DÉFI PISSENLITS 2024

Prenez une photo de votre terrain fleuri au mois de mai 2024, partagez sur Facebook en identifiant @municipalitedesaintanaclet et courez la chance de gagner un item promotionnel !

Pour ceux et celles qui n'utilisent pas Facebook, vous pouvez apporter vos photos au bureau municipal et nous les diffuserons pour vous tout en vous inscrivant au concours !

Du 10 mai au 31 mai 2024

Mai 2024 - Pas de fonte de gazon





VIE MUNICIPALE



PRÉPAREZ-VOUS POUR LE BEAU TEMPS INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES DEMANDES DE PERMIS

Chers citoyens de Saint-Anaclet-de-Lessard,

Avec l'arrivée du beau temps, nous savons que beaucoup d'entre vous envisagent des projets de construction et de rénovation. Nous souhaitons vous rappeler quelques points importants concernant le processus de demande de permis.

1) Planifiez à l'avance

Le printemps et l'été étant des périodes de forte demande pour les demandes de permis. Nous vous encourageons à planifier vos projets bien à l'avance pour vous assurer que vous avez le temps nécessaire pour obtenir toutes les approbations requises.

2) Délai de traitement

Veillez noter que notre inspecteur de bâtiments à un délai de 30 jours pour traiter chaque dossier. Ce délai commence à partir du moment où votre demande complète est reçue.

3) Demandes incomplètes

Il est crucial que votre demande de permis soit complète lorsque vous la soumettez. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées. Assurez-vous de fournir tous les documents requis et de remplir tous les champs du formulaire de demande.

Nous sommes là pour vous aider à réaliser vos projets en toute sécurité et en conformité à la réglementation. Si vous avez des questions ou besoin d'aide pour préparer votre demande, n'hésitez pas à nous contacter par courriel inspection@stanaclet.qc.ca

Merci de votre coopération et bonne construction !



PREMIÈRE PHASE DE VERDISSEMENT RÉSIDENTS DES RUE PRINCIPALE ET DE LA GARE



Chers résidents de la rue principale et de la rue de la gare,

Dans le cadre de notre première phase de verdissement, nous cherchons à embellir notre communauté tout en luttant contre les changements climatiques et les îlots de chaleur. Pour ce faire, nous vous proposons une initiative passionnante : la plantation d'arbres fruitiers en façade de votre maison.

Non seulement cette initiative ajoutera de la beauté à notre ville, mais elle fournira également des fruits frais pour votre famille, tout en contribuant à la lutte contre les changements climatiques. Deux choix d'arbres vous seront proposés.

La distribution des arbres se fera dans la semaine du 6 juin 2024. Nous espérons que vous saisissez cette occasion pour aider à rendre notre communauté encore plus verte, plus belle et plus durable.

Pour participer à cette initiative, vous devez vous inscrire en envoyant un courriel avant le 30 mai 2024 à developpement@stanaclet.qc.ca.



RAPPEL ANIMAUX DOMESTIQUES

Règlement 286-202 Article 8 - Contrôle des animaux

Tout animal gardé à l'extérieur d'une unité d'habitation ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain de cette unité d'habitation.

BIBLIOTHÈQUE



Formation jardinage 101

Le comité d'agriculture urbaine de Rimouski-Neigette invite les citoyennes et citoyens jardiniers du territoire à venir améliorer leurs compétences dans leur pratique d'agriculture urbaine.

La formation Jardinage 101 a pour objectif de vous outiller et de vous accompagner pour démarrer un jardin potager.

Date : 8 mai 2024

Heure : 19 h à 21 h

Lieu : Bibliothèque Roger-Fournier

**Réservez votre place en
cliquant sur le lien
dans la publication.**



Inscription :

Via la publication Facebook de la municipalité ou de la bibliothèque

ou

bibliostanaclet@hotmail.com

ou

418 723-2816

CHRONIQUE DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

Ce polar ayant remporté le prix des lecteurs « Quais du Polar » est un chef-d'œuvre québécois selon moi.

Alors que Catherine se sent vide et transparente, elle décide de quitter Montréal pour partir à la découverte de ses racines gaspésiennes, de sa mère. Simultanément, l'agent Moralès, en pleine crise de la cinquantaine, quitte la Métropole pour enquêter en Gaspésie sur la mort de Marie Garant une femme aimée et détestée dans le petit village de Caplan, lieu où se déroule l'intrigue. Catherine et Morales découvriront ensemble, d'une certaine façon, des réponses à leurs investigations personnelles.

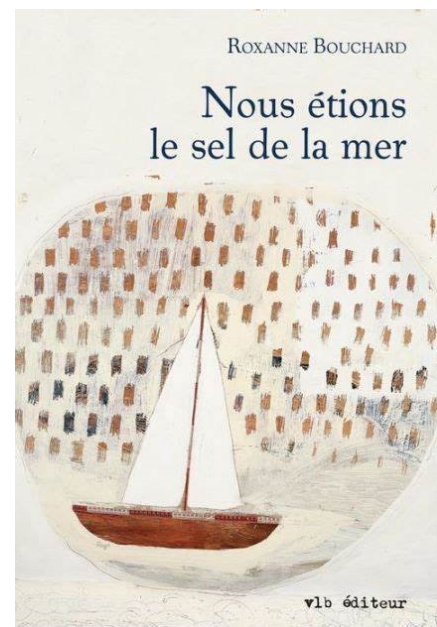
La beauté du roman ne se situe ni dans son intrigue ni dans son suspense. Elle réside dans le rôle principal que l'auteure, Roxanne Bouchard, a su donner à la mer dans ce récit. Cette histoire nous berce et nous enveloppe dans des eaux parfois périlleuses parfois réconfortantes. Ce roman nous rappelle l'importance de cette ressource qui certes, est parfois tueuse, mais peut être aussi nourricière, signifiante de vie.

C'est un voyage au cœur de la Gaspésie, comme si nous étions sur place, nous nous attachons aux personnages, aux décors et aux souvenirs du passé issus de l'histoire orale de la communauté.

Attention, vous serez triste de terminer ce polar qui se lit d'un seul coup. En refermant celui-ci, vous aurez l'impression de plier bagage après un séjour dans un endroit charmant et accueillant.

Bonne lecture !

Anne Boucher Beaulieu



ORGANISMES



BRUNCH DE LA FÊTE DES MÈRES CLUB DES 50 ANS DE ST-ANACLET

Le **12 mai 2024**, le Club des 50 ans de St-Anaclet vous invite au Brunch de la fête des Mères qui aura lieu au centre communautaire Régis-Saint-Laurent de 9 h à 12 h.

Pour vous procurer un billet, vous pouvez communiquer avec :

- ◆ Jean-Marie Bouillon 418 724-4822
- ◆ Gaston Proulx 418 722-8940

PRÉVENTE : **À LA PORTE :**
Adulte 12 \$ Adulte 15 \$
Enfant 6-12 ans : 8 \$

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous écrire par courriel club50ans.stanaclet@gmail.com ou sur notre page Facebook ou par téléphone.

Clément Proulx, président
418 730-3367

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT



Comité d'embellissement
Saint-Anaclet-de-Lessard

Le comité d'embellissement est à la recherche de nouveaux membres.

Vous êtes passionnée et passionné d'arbres, de plantes et de fleurs? Vous aimez la nature?

Si vous êtes intéressé par la planification de projet d'embellissement, que vous avez des idées à partager, que vous avez l'environnement à cœur, le comité est à la recherche de personnes passionnées comme vous pour former une équipe exceptionnelle.

Pour plus d'information ou donner votre nom :

⇒ municipalite@stanaclet.qc.ca

⇒ 418 723-2816 poste 100

ORGANISMES D'AIDE

Vous avez besoin d'un petit coup de pouce que ce soit, pour la santé mentale, physique, sociale, alimentaire, financière, juridique...

Nous vous invitons à consulter notre site Internet section organismes d'aide pour plus d'informations.

Lorsque vous vivez une épreuve, sachez que vous n'êtes pas seul!

[Coordonnées et aide](#) | [Organismes d'aide](#) | [Municipalité St-Anaclet-de-Lessard \(stanaclet.qc.ca\)](#)



Pour connaître les services d'aide alimentaire,

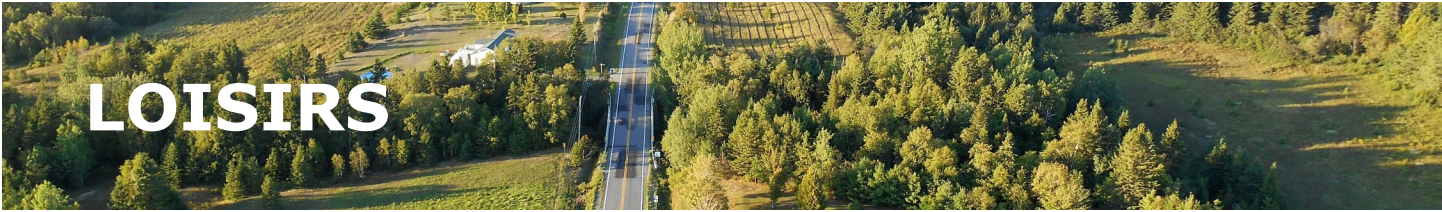
**NOURRIR
ENSEMBLE**
RIMOUSKI-NEIGETTE

consulte notre carte, disponible dans la
bibliothèque près de chez toi ou sur

Facebook: **Nourrir Ensemble Rimouski**

Avec la participation financière de :
Québec
En partenariat avec les Alliances
pour la solidarité et le ministère de
l'Emploi et de la Solidarité sociale

MÉDIALO



LOISIRS

Marché aux puces

4 MAI
9 H À 16 H

CENTRE COMMUNAUTAIRE
3, RUE PRINCIPALE OUEST
SAINT-ANACLET



1er juin 2024

Il reste encore quelques places pour les distances suivantes :

- ◆ Marche 1 km des aînés
- ◆ Marche 5 KM
- ◆ Course sur route 3 KM
- ◆ Course sur route 5 KM
- ◆ Course sur route 10 KM
- ◆ Course en sentiers 33 KM

Date limite 19 mai à 23 h 59⁰⁰

Pour s'inscrire

eventbrite

www.eventbrite.ca